

**Organisation du vendredi matin** → Les temps de motricité auront lieu durant le deuxième trimestre **selon l'organisation suivante** : Vous avez le choix de venir soit à l'animation de 9h45 ou celle de 10h45.

**9h45-10h15** premier groupe

**10h45-11h15** deuxième groupe

**10h15-10h30** départs

**11h15-11h30** départs

**10h30-10h45** arrivées



Les Assistants Maternels et les Gardes d'enfants à domicile sont invités à fréquenter le relais **deux à trois fois maximum** par semaine en fonction des besoins des enfants. Je vous remercie de respecter cette disposition afin de garantir un accueil de qualité.

Les enfants sont libres de participer à l'activité proposée, le RAM est avant tout un lieu de socialisation respectant le bien-être de chacun d'entre eux. Des changements peuvent avoir lieu pour des questions d'organisation ou de cohérence avec le besoin immédiat des enfants.

Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Antenne de Sainte Mère Eglise

**Matinée d'éveil**

13 rue du Général Gavin -50480 Sainte Mère Eglise

Ouverture de 9h à 12h / arrivées et départs libres

---

**Accueil Public**

6 rue Eisenhower - 50480 Sainte Mère Eglise - ☎ : 02 33 21 71 34

sur RDV : le lundi et mardi après-midi, de 13h45 à 17h30 / le vendredi de 15h30 à 17h30

Sans RDV : Vendredi de 13h45 à 15h30.

## Calendrier des matinées d'éveil

Relais Assistants Maternels  
de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin



Période du 5 décembre au 17 mars 2017